



Direction de la Communication et de l'Information

Date

19 juin 2020

Objet:

Budget participatif dans les collèges

Budget participatif en faveur de l'environnement

Plus de 10 000 votes et 20 projets retenus à réaliser en 2020-2021!

Dans le cadre du budget participatif en faveur de l'environnement, du 1^{er} au 31 mars 2020, les Loirétains ont voté sur *atelierdevosidees.loiret.fr* pour soutenir les projets proposés par les collégiens. Les jeux sont faits, plus de 10 000 votes des Loirétains, et 20 projets retenus ! Prochaine étape : la mise en place des projets lors de l'année scolaire 2020-2021.

Installation d'une ruche pédagogique au collège de Neuville-aux-Bois, création d'un jardin du monde au collège Max Jacob de St Jean-de-la-Ruelle, tri et valorisation des déchets au collège de Bellegarde, etc., 20 projets ont été retenus sur les 30 proposés par les collégiens du Loiret (liste exhaustive en annexe). La collectivité consacre un budget de 80 000 € pour la réalisation de ces projets.

À travers ce budget participatif à visée environnementale, le Département a souhaité renforcer et valoriser la participation des collégiens pour la préservation de la planète, afin de les inciter à devenir acteurs de leur territoire. L'objectif est de favoriser l'initiative citoyenne et l'émergence de nouveaux projets, tout en répondant aux besoins et envies des Loirétains. Ainsi, chacun contribue de façon active à l'amélioration des territoires, notamment dans le choix des priorités de dépenses d'investissement.

Le Département du Loiret a été un des premiers à proposer des budgets participatifs à ses habitants.



Cette fois, il innove encore : c'est le premier Département de France à en avoir lancé un auprès des collégiens !

Contact presse : Cassandre Germain 02 38 25 43 93 06 37 99 23 20 cassandre.germain@loiret.fr